mit en devoir de tout casser. L'agent Dépève requis dut enfoncer la porte pour mettre l'ivrogne à la raison. Mais, Madame Vérolet, à l'intérieur de l'entrée, devint folle furieuse et il se jetait sur les meubles, vases et ustensiles. Il fallait aide de plusieurs hommes pour conduire au poste le forcené, dont l'arrestation a été mainteneue.

Librairie. — A partir de ce jour, on vend au bureau du journal, rue Verte, 36, à Tourcoing, Livres (édition à 3 fr. 50) au franc.

Spasmes et Vapeurs

Ces maladies féminines qui se manifestent par des sympathies bizarres et irregulières, tiédeur, surexcitation, défaillances, pâlot couleurs, etc., doivent être attribuées à un état malade du système nerveux, prenant sa source dans une anémie du sang. Il est alors indispensable de guérir ce dernier, de clarifier le sang en employant le Rob Lechaux (aux jus d'herbes) qui incomparable dépurant vegétal chasse le bile, les âcres, les humeurs, renvoie aigres ou acides, supprime les flatuvolences digestions, rétablissement, les maux de tête, migraines, bouffées de chaleur au cerveau, évite ou détruit la constipation et rétablit aussi l'équilibre normal de toutes les fonctions sans lequel il n'y a pour les dames ni tranquillité, ni santé, ni beauté.

Toutes les dames doivent lire avec attention l'excellente étude sur la régénération du sang (4e édition), que M. Lechaux, pharmacien-chimiste à Bordeaux, envoie gracieusement à ceux qui le réclament, après l'avoir lui-elles demanderont avec confiance franco 3 flacons de Rob Lechaux pour 12 fr. ou 6 flacons contre 21 francs.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Quil rue Esquermoise, 60 ; Fanyau ; Donte et Cie ; Cousin ; Pharmacie centrale Gobert et Cie. — A Tourcoing : Bruneau ; Vannouvelle. — A Valenciennes : Sabin-Boulet. — A Fresnes : Berrée. — A Maubeuge : Huart, pharmacien, rue de Mons. Toutes pharmacies.

Marcq-en-Barœul. — Dimanche matin, le nommé Pierre-Jean Bonte, âgé de 17 ans 1/2, fut envoyé par sa mère faire une commission chez les époux Vanoutrax, au hameau du Pont.

La femme était sortie dans le voisinage laissant sa porte ouverte. Bonte put pénétrer dans la cuisine et décrocha une montre en argent, d'une valeur de 45 francs, pendue à la cheminée.

A sa rentrée, Mme Vanoutrax s'aperçut de la soustraction et, informée par les voisins que le jeune Bonte était venu en son absence chez elle, elle porta des soupçons sur le jeune garçon chez la mère du jeune homme et lui raconta le fait.

Le gaillard étant couché, sa mère chercha dans ses vêtements et y trouva la montre, laquelle appartient à un horloger de Lille qui l'avait prêtée aux époux Vanoutrax.

Pierre Bonte, qui a déjà été condamné deux fois, a été arrêté par la gendarmerie.

Ses parents étaient en instance pour le faire enfermer dans une maison de correction.

WATTRELOS

Un courageux sauveteur. — Mardi, vers 11 heures 1/2, M. Jacquemont, docteur à Wattrelos, se trouvait avec son tilbury au hameau du Laboureur.

Après avoir fait ses visites dans le quartier, il annonça à son cocher qu'il était obligé de se rendre chez certains clients dont les moisons sontitulées dans d'endroits inaccessibles aux voitures et lui donna l'ordre d'aller l'attendre près du Carin.

Le domestique, sachant qu'il avait du temps devant lui pour aller et revenir, resta inactif continua un moment la conversation qu'il avait commencée avec Mme Rivedoux.

Il se trouvait à la fenêtre du rez-de-chaussée lorsque, un cheval appartenant de Tourcoing, traversa le pont métallique du Laboureur, le cheval qui est jeune, prit peur et s'enfuit à toute bride.

Le cocher fouet tentant à rattraper les guides, mais il fut vite obligé de les lâcher et roula dans la boue.

L'animal continua sa course folle. Arrivé près de l'estaminet des « Trois Bouleilles, M. Emile Cocke, ouvrier, un courageux garçon, brasseur à Tourcoing, saisit à la tête du cheval, se mit à le maîtriser et après avoir été traîné sur une longueur d'une cinquantaine de mètres, il eut lieter prise et roula sous le véhicule dont les roues lui passa sur la cuisse gauche.

Ce vaillant jeune homme était plein de boue, son pantalon déchiré à plusieurs endroits ; il était grièvement contusionné, souffrait vivement mais il ne voulut pas se faire soigner et retourner chez son père. Le dévouement dont il a fait preuve mérite tous nos éloges.

Il est probable que si le cheval n'avait pas été arrêté, il se fut dirigé directement vers la maison de [illegible] mais de grands malheurs étaient possibles le long de la route qu'il avait à parcourir.

Un peu plus tard, le cheval de M. Coucke qui le tirait en 1re 600 gagna le pavé, le fougueux animal monta sur le trottoir, renversa le tilbury dans le ruisseau et fut ramené et trouva des et tête enfoncée dans l'eau et la vase.

Grâce au concours des voisins et des passants et surtout à la présence de M. Ch. Dutilleul, cheval et voiture furent retirés de cette fâcheuse situation.

Le tilbury est fort endommagé. Les instruments de chirurgie furent retrouvés dans le ruisseau ainsi qu'une quantité d'objets précieux à un médecin.

Gouine nous l'avons annoncé à nos lecteurs, le concert donné par l'Union phonique en faveur de la veuve Jolly du premier de l'estaminet de Mme Mme Brillant.

Nous devons commencer par rendre hommage à l'habileté et au bon goût de M. O. Crecco, professeur de violon, et à l'amitié que lui portent ses élèves M. Henri Brillant, pour la magnifique disposition de la scène et de toute la salle, qui pouvait contenir très dans un vrai théâtre. Le nombre des spectateurs peut être évalué sans exagération à quatre cents personnes.

A 8e heures, l'Union chorale commença la série par l'incomparable exécution du chœur de Jérusalem Delivrée qui fut bisé. Les paroles sur le bis et en l'exécutant plus brillante lui est assure.

La musique de Jean-Jacques Rousseau fut fait apprécier par la jeunesse et le talent avec lequelle a exécuté les deux morceaux *Une course à Trianon* et le *Déjeuner du village*. Les applaudissements ne lui ont pas été ménagés et on parlera à Wattrelos un souvenir de sa présence à cette soirée.

M. A. Demeulemeester fut applaudi mais il est aussi un excellent musicien et ses variations pour alto font révéler aux yeux du public comme un solide distingué.

MM. Demeulemeester et O. Crecco, tout deux comique excellent, tout deux aussi, les jeunes *Cœur à Cœur* ont gagné le public. Une grande partie du succès de la soirée leur est due.

Le reçu d'un excellent un peu lyrique de la scène, par M. Dacoumas a été reçoute avec grand silence. Les paroles qu'il a prononcées n'étaient pas assez assez elles ont révélé les sentiments patriotiques de toute l'assistance.

Seul membres de l'Union chorale qui beaucoup d'entre les applaudissements par l'intuition parfaite de l'Orphéon de Wasy-en-Bœglant et le Choral de Fouilloy-le-Nombre. Les soli lots de très bons chanteurs l'un chef, M. Pollet était bien dans son rôle et mérite une mention spéciale. Quand les écoute du vier et les applaudissements se sont fait entendre, ce fut une tempête aux applaudissements d'aucun compte. Il était vraiment désopilant.

Du incident qui a eu lieu dans cette soirée, on n'est produit au moment de l'entracte.

Une jeune personne plaque près de la scène, se courrant d'un grand châle avant de descendre, a renversé une lampe pleine de pétrole. La lampe s'enflamma immédiatement et des cris : au feu, s'entendirent dans toute la salle.

Tout le monde se dirigeait vers l'escalier malgré les paroles rassurantes de quelques personnes et en peu de temps la salle était presque vide. Mécanons l'incendie fut vite conjuré et les flammes étaient à peine éteinte lorsque grâce à la présence d'esprit d'un sergent de ville, Jean-Baptiste Delcroix, employé de commerce, l'eau fut amenée au moyen de tous les spectateurs, nos plus chaleureuses félicitations.

Un quart d'heure à peine après cet incident tout le monde était revenu et la soirée reprenait avec le même entrain. Il n'y eut personne de blessé.

Nous espérons que bientôt encore la Société chorale nous fera le plaisir de nous inviter à une nouvelle fête. En attendant, tous nos remerciements aux intelligents organisateurs.

AVIS IMPORTANT

Les personnes [illegible] trouvent [illegible] « **BANYULS-THILLES** » sont priées de bien vouloir [illegible] les substances toniques et fortifiantes qu'il contient.

Se méfier donc des apéritifs similaires dont que l'on sert souvent pour du « **BANYULS-THILLES** » et exiger bien que le bouchon porte : THILLES frères, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

TRIBUNAUX

Cour d'assises du Nord

LISTE DES JURÉS :

Voici la liste des jurés [illegible] pendant la session des assises qui s'ouvrira à Douai le lundi 11 février, sous la présidence de M. Tellier, avant pour assesseurs MM. Gaugibran et de Brix, conseillers à la Cour.

MM. JURÉS TITULAIRES

Eugène Lefebvre, propriétaire à Dunkerque. — Auguste Dupon, fabricant, 25, rue Fosse-aux-Chênes, Roubaix. — Paul Lambin, industriel, 123, rue des Arts, Douai. — Jean-Baptiste Lemaire, à Saint-Amand. — Bruxelle Vaessin, rentier, 22, rue du Faubourg-de-Roubaix, à Lille. — Henri Dumont, brasseur à Douai. — Pierre Coutrot, brasseur, à Maubeuge. — François Dubrunfaut, brasseur à Douai.

Charles Boidot, 90, rue d'Angleterre, à Lille. — Gustave Pennequin, brasseur à Somain. — François Bernard, rentier à Avesnes, boulevard Delsaux, notaire, 71, rue Pollart à Douai.

Emile Dulcroix, rentier, à Hautmont. — Eugène Lachal, négociant, 24, rue de l'Arc, à Lille. — Jules Fauveau, fabricant de plumes à Condé. — Jules Cambier, négociant à Condé. — Louis Boucher, rentier à Douai. — Jules Dupuis, Saint-Amand, 131, boulevard de la Liberté, à Lille. — Pierre Lefebvre, professeur, place aux Bleuets à Lille.

MM. Auguste Barbare, brasseur à Villers-Guislain. — Jean-Baptiste Dupuis, propriétaire à Douai. — Théophile Dewulsin, fabricant de fleurs à Douai. — Eugène Dupuis, propriétaire à Douai. — Jean-Baptiste Dupuis, propriétaire à Douai. — Jean-Baptiste Dupuis, propriétaire à Douai. — Jean-Baptiste